



CERTIFICATIONS

CERTIFICATION AMF

NOS ATOUTS POUR VOTRE RÉUSSITE

- **La garantie institutionnelle** : FIRST FINANCE et le CNAM sont partenaires dans le cadre de l'organisation de l'examen certifié. Avec 20 ans d'expérience et plus de 10 000 personnes formées, FIRST FINANCE est le leader incontesté de la formation pour les professionnels de la finance.
- **La force de déploiement** exceptionnelle de FIRST FINANCE :
 - . La proximité géographique : à Paris ou en région selon vos besoins, pour la formation comme pour l'examen
 - . L'expérience : plus de 21 500 personnes formées avec succès à la Certification AMF à fin 2017
- **Une pédagogie adaptée** spécifiquement à l'entraînement et à la réussite de l'examen de certification AMF :
 - . une alternance étudiée d'e-learning et de cours en salle
 - . des formateurs, tous professionnels de la Finance reconnus pour leur expertise ainsi que pour leur capacité à la transmettre et spécialement formés à la préparation de cet examen
- **Des références exceptionnelles** : FIRST FINANCE a été pionnier dans la mise en place de la Certification AMF et s'est imposé comme le principal organisme certificateur en France. Vous bénéficiez ainsi du savoir-faire et de l'expérience du leader français.

FORMATIONS À PARIS / CALENDRIER 2018

SESSIONS PRÉSENTIELLES DU PACK Accompagnement Accélééré

- 07 et 08/02/2018
- 11 et 12/04/2018
- 13 et 14/06/2018
- 12 et 13/09/2018
- 21 et 22/11/2018

EXAMEN À PARIS :
TOUTES LES SEMAINES
 (hors vacances scolaires)
 NOUS CONSULTER

NOS SOLUTIONS DE PRÉPARATION À L'EXAMEN

LES 2 PACKS « ACCOMPAGNEMENT » DE FIRST FINANCE

TUTORAT ★★	PRÉSENTIEL ★★★
Formation en ligne : E-learning Fiches techniques QCM	Formation en ligne : E-learning Fiches techniques QCM
	Formation en classe : 2 jours d'entraînement intensif
Accès illimité à la base de 600 questions	Accès illimité à la base de 600 questions
2 tutorats examens blancs en classe (2x2h30)	2 tutorats examens blancs en classe (2x2h30)
Passage de l'examen	Passage de l'examen
Tarif individuel : 880 € nets de taxe*	Tarif individuel : 1 710 € nets de taxe*
Tarif entreprise : nous consulter	Tarif entreprise : nous consulter

Nous proposons également des formations en anglais (Tutorial Pack et Intensive Pack).

*Montant sur lequel il n'est pas appliqué de TVA (Prestation de formation professionnelle continue exonérée de TVA).

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Tél. : +33 (0)1 44 53 82 00
 E-mail : sales@first-finance.fr

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION AMF

FORMEZ-VOUS ET PASSEZ LA CERTIFICATION AVEC LE LEADER FRANÇAIS : PLUS DE 21 500 PERSONNES DÉJÀ CERTIFIÉES !

PRÉSENTATION

La certification AMF impose à toute personne qui intervient dans le cadre d'instruments financiers l'obligation de justifier d'un seuil minimal de connaissances.

FIRST FINANCE prépare à l'examen de certification AMF organisé conjointement avec le CNAM [examen FIRST FINANCE / CNAM certifié n°C1 le 01/04/2010 par l'AMF en application de l'article 313-7-3 de son règlement général].

FIRST FINANCE a déjà préparé et certifié avec succès plus de 21 500 personnes.

DESCRIPTION DE L'EXAMEN

L'examen certifié est composé de 100 questions, posées sous forme de QCM, sur une durée maximale de 2h. À chaque question correspond une seule bonne réponse.

L'examen porte sur 12 thèmes et 48 sous-thèmes.

Ces 12 thèmes sont séparés en deux parties distinctes et d'importance égale :

- L'environnement réglementaire et déontologique
- Les connaissances techniques

Le syllabus complet est disponible sur notre site internet.

PRÉPARATION

1) FORMATION EN LIGNE

Nous mettons à votre disposition en ligne :

- Des QCM d'auto-positionnement
- Un e-learning de 48 sous-thématiques, conçu pour être accessible à tous et accompagné d'une fiche correspondante. L'e-learning et les fiches sont actualisés en permanence pour suivre les éventuels changements législatifs, réglementaires ou techniques.
- Une base de 600 questions pour s'entraîner efficacement à l'examen

2) TUTORAT-EXAMEN BLANC

Le Tutorat-Examen Blanc se déroule sous forme de 2 sessions en cours du soir, de 18h à 20h30. Il est constitué de 100 questions testées et corrigées par un formateur, avec des conseils pratiques pour réussir l'examen.

3) JOURNÉES DE FORMATION

Les journées de formation sont consacrées à l'étude de chacun des thèmes abordés lors de l'examen et vous permettent d'approfondir les points demeurés obscurs.

À QUI EST DESTINÉE LA CERTIFICATION AMF

1/ VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT ET AVEZ L'OBLIGATION DE PASSER LA CERTIFICATION

Depuis le 1^{er} juillet 2010, toute personne embauchée chez un Prestataire de Services d'Investissement (PSI) et traitant ou commercialisant des produits financiers a l'obligation de valider ses compétences dans un délai de 6 mois après sa prise de poste, avec la possibilité de passer l'examen autant de fois que nécessaire dans cet intervalle.

Plus précisément, les personnes concernées sont les suivantes :

- Vendeurs
- Gérants de portefeuille
- Traders
- Responsables de Back office
- RCCI/RCSI
- Analystes financiers
- Compensateurs d'instruments financiers

Il existe deux possibilités pour valider ses compétences :

- L'examen certifié FIRST FINANCE / CNAM habilité par l'AMF, lequel constitue une validation externe valable à vie quel que soit l'employeur ;
- La validation en interne des connaissances requises par l'AMF, qui n'est cependant pas « passeportable » si vous changez d'employeur.

2/ VOUS ÊTES DÉJÀ EN POSTE, LA CERTIFICATION VOUS PERMET DE VALIDER VOS COMPÉTENCES

Personnels intervenant dans la commercialisation de produits financiers

Si vous étiez déjà en poste le 1^{er} juillet 2010, vous êtes dispensé de l'obligation de certification [clause de « grand-père »]. Cependant, tous vos nouveaux collègues embauchés depuis cette date sont certifiés, et bénéficient ainsi d'une reconnaissance officielle de leurs connaissances. Pratiquement, cet examen de Certification AMF est un standard de place.

Personnels n'intervenant pas directement dans la commercialisation de produits financiers

Même si la Certification AMF concerne uniquement les personnes intervenant dans le cadre d'instruments financiers, tous les employés de Prestataires de Services d'Investissement (banques, sociétés de gestion, ...) ont intérêt à ajouter la Certification AMF dans leur cursus pour faire valider leur savoir-faire et leur expérience, et acquérir ainsi de nouvelles connaissances.

Retrouvez cette certification sur notre site : www.first-finance.fr